

--	--

3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017

29 ET 30 JUIN

N° 2017/E3/033

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Christelle COMBETTE

AU NOM DU GROUPE « LE RASSEMBLEMENT »

OBJET : SECHERESSE

Monsieur le Président,

Les conditions climatiques exceptionnelles que connaît actuellement la Corse laissent entrevoir une sécheresse comparable à celle de 2003. Les autorités compétentes ont pris des arrêtés de restrictions d'eau, avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour les agriculteurs respectant ces consignes mais aussi pour les particuliers et d'autres professionnels.

Le problème de la sécheresse est un problème structurel, comme celui des déchets, et revient chaque été de façon récurrente.

Nos ouvrages permettraient le stockage de 143 millions de mètres cubes, 100 pour ceux gérés par EDF, 43 pour ceux de l'Office Hydraulique.

On a coutume de dire que Corse est la seule île de Méditerranée à regorger d'eau allant même à imaginer la vente d'eau à nos voisins sardes qui ont longtemps désalé l'eau de mer.

La gestion de l'eau est une priorité et concerne aussi bien les infrastructures, les

comportements individuels et la nécessaire adaptation de notre modèle agricole.

Les études préalables laissent d'ailleurs entrevoir un débit maximal turbinable d'environ 217 millions de mètres cubes par an, garantissant largement nos besoins en termes d'irrigation et de production électrique pendant plusieurs décennies.

On parle, de manière alternative de constructions de nouveaux barrages, d'interconnexions entre différents ouvrages pour permettre une mise en réseau à l'échelle insulaire mais également et de plus en plus de réalisation de retenues d'eau dans plusieurs territoires.

Nous manquons de visibilité et de vision stratégique alors que nous sommes dans la dernière tranche du PEI.

Dans le cadre de la deuxième convention, 80 millions d'euros avaient été consacrés à la gestion de l'eau, et 25 millions pour la première tranche. Jusqu'en 2012, les efforts financiers de la collectivité et du PEI inhérents au réseau d'eau brute étaient mobilisés en faveur de la réalisation du barrage du Rizzanese.

Peut-être devrions nous profiter de la dernière tranche pour faire des choix stratégiques nous permettant d'exploiter plus efficacement les ressources en eau de la Corse.

Quoi qu'il en soit, le contexte préjudiciable et inquiétant de la sécheresse nous obligent à une réflexion collective, et me conduit à vous interroger sur la politique que vous entendez mener dans ce domaine ; et sur l'élaboration ou non d'un programme d'investissement par les services de l'OEHC, ainsi que son contenu.

Je vous remercie.

